

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux sont priés d'assister
à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Lundi 26 décembre 2022 à 20 H 30

A la Mairie (Salle du Conseil Municipal)

Cette convocation fait suite à la perte du quorum lors de la séance de conseil municipal du 19 décembre, les points n'ayant pas fait l'objet d'une délibération sont rappelés ci-dessous. Selon l'article L.2121-17 le conseil municipal pourra délibérer avec le nombre de conseillers municipaux présents.

ORDRE DU JOUR :

1) ASSAINISSEMENT :

- Choix de l'entreprise pour appel d'offres marché de construction de la station d'épuration mutualisée ;

2) BUDGET :

- Autorisation d'engagement de dépenses d'investissement à hauteur de 25 % pour les budgets principal et assainissement ;

3) RESSOURCES HUMAINES :

- Tableau des emplois communaux ;
- Valeur faciale des tickets restaurant ;

4) RECENSEMENT DE LA POPULATION :

- Indemnité des agents recenseurs ;
- Désignation d'un coordinateur du recensement.

Le Maire,
Ludovic LOREAU

